

La loi Morin 2010

Contenu

Les personnes atteintes de maladies **cancéreuses** considérés comme *radio-induites* seront indemnisés

Liste de 21 pathologies

Il faut prouver l'exposition aux radiations

Que les travailleurs

Accès à certains documents (secrets)

Reconnaissance partielle des dommages subis

Géré par qui?

Le comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (**CIVEN**) donne un avis consultatif

Le ministère de la défense décide

Critiques

Notion de "**risque négligable**" — **Processus et décision non transparents**

La loi ne considère pas les populations non directement exposées ni les **descendants**

La loi ne considère pas les dommages sur la faune, la flore, l'éco-système, à long-terme...

De nombreux documents restent secrets

Par exemple, les données médicales avant 1985

Peu d'études épidémiologiques sont faites sur les impacts à long terme

Les indépendantistes réclament une *reconnaissance* symbolique non-financière

Par exemple, que l'histoire du CEP soit enseignée à l'école

Faits

En 2013, il y a eu un **taux de rejet** d'environ **99%**

11 dossiers ont donné lieu à une indemnisation sur 840

En mai 2018, 1310 demandes ont été déposées

1092 émanant de métropolitains

169 de Polynésiens

44 d'Algériens

Majorité métropolitains

Le nombre de cancers est continue a augmenter en PF